

Bulletin Municipal



2006

*Champagné
St -Hilaire*

Mot du Maire

Chers concitoyens,

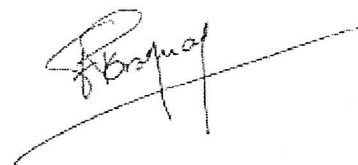
C'est avec du retard par rapport aux années précédentes que ce bulletin municipal vous parvient.

Le début d'année est aussi le moment privilégié pour faire le point sur l'actualité de la commune et 2005 a été riche en interrogations.

Vous trouverez à la lecture de ce bulletin plusieurs articles ayant trait aux sujets évoqués : service médical, aménagement du centre bourg sans déplacement du monument aux morts, déchetterie, assainissement, lotissement, vie associative, etc.

Je remercie tous les bénévoles qui s'investissent pour la bonne marche de ces associations. Un merci aussi au personnel communal réparti dans les différents services : école, salles, bureau, voirie, pour le travail fourni.

Bonne lecture à tous.



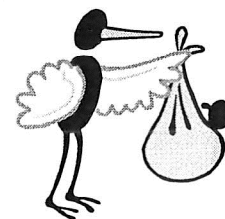
Sommaire :

- Mot du Maire
- Etat civil
- Infos pratiques
- Vie communale et intercommunale
- Vie associative
- Calendrier des fêtes
- Histoire

DANS CE NUMÉRO :

Etat Civil	2
Infos pratiques	3 à 8
Vie communale et intercommunale	9 à 16
Associations	17 à 25
Calendrier des fêtes	26
Histoire	27 à 32

Naissances



Le 15 janvier 2005
Dylan DEVONSHIRE,
La Grande Grange
Le 19 janvier 2005
Baptiste PIERRON,
La Courdemière
Le 3 février 2005
Lilou GOSSET,
Le Battu
Le 29 avril 2005
Clotilde CORNU,
11 Bis route de Couhé

Le 26 mai 2005
Pierre LAPORTE,
La Grande Grange
Le 12 juin 2005
Dyclan VERCRUYCE,
La petite Grange
18 juin 2005
Anthéa FABÀ,
Limes
Le 19 juin 2005
Simon HEBRARD,
3 route de Sommières

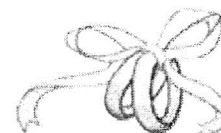
Le 8 août 2005
Léna LE GOUEZIGOU,
6 route de Vivonne
Le 1^{er} septembre 2005
Louis THEBAULT-DOUTEAU
Le Petit Bois Brunet
Le 25 novembre 2005
Zélie GAGNAIRE,
La Combaudière
Le 19 décembre 2005
Marine GOYER
L'Épinoux

Décès

Octave PIN,
décédé le 20 janvier 2005 à Poitiers
Roger DESOUCHE,
Décédé Le 7 avril 2005 à Poitiers
Marcelle BAZUREAU veuve THEBAULT,
Décédée le 17 mai 2005 à Champagné Saint-Hilaire
Elle MEMIN
Décédé le 27 mai 2005 à Champagné Saint-Hilaire
Maurice LHUILLIER
Décédé le 1er août 2005 à Poitiers

Lionel-Marceau LECUYER
Décédé le 29 novembre 2005 à Poitiers
Agnès GIRARDIN
Décédée le 17 décembre 2005 à Poitiers
Honoré CHARRETIER
Décédé le 31 décembre 2005 à Champagné Saint-Hilaire

Mariages



Le 13 août 2005
Jérôme LUCAS et Elodie GOURDEAU

artisans et Commerçants

Dénomination	Nom – prénom	☎
Médecins	Joël et Marie-Noël COUTURIER	05.49.37.33.33
Infirmières	Berthe CHAIGNON et Mireille MATHIEU Emmanuelle TASTET	05.49.37.98.75 05.49.88.25.70
Masseur - kinésithérapeute	Sylvie MANEUF et Sandra DAMIEN	05.49.37.30.73
La Poste	Martine MERIGEALT	05.49.37.30.92
Salon de Coiffure LONLI-LONLA	HEBRAS-CHOLET Hélène	05.49.52.28.70
Bar-Café des Sports	Gisèle LUCAS	05.49.37.30.51
Epicerie - Journaux - Tabac	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Boulangerie DAUGER	Marina PROUTEAU Dépôt de pain	05.49.37.30.63
Commerçants non sédentaires	METOIS Claude FAUSTIN-LEYBACH	05.49.37.20.14 06.86.84.58.32
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Entretien espaces verts	Frédéric PAILLET	05.49.37.27.52
Architecte paysagiste	Atelier Samuel LANDREAU "Tampenoux" Fax	05.49.18.24.40 05.49.18.24.41
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET Philippe ROGEON	05.49.52.22.33 05.49.37.32.08
Plomberie - chauffage	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
LOGIN-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	05.49.62.06.18
Mécanique	Jean CAIL	05.49.37.30.45
Coopérative des agriculteurs de Civray et Chives		05.49.37.98.72
Négociants en bestiaux	BONNET Frères Jean-François VUZE	05.49.37.31.99 05.49.37.31.21
Abattoir	SAS DOUX FRAIS	05.49.37.31.33
Ecurie Saint Hilaire	Entraînement - visites	05.49.37.33.72
Haras de Saint Hilaire		05.49.37.28.09
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière (Fils Gagnaire)	05.49.37.30.23
Exploitant forestier-Négociant en bois	Frédéric DURIVALT	05.49.37.98.73
GITES RURAUX	Le Bugé Bois Brault Le Pontreau Gîte d'étape communal « Marguerite »	05.49.37.31.10 05.49.37.31.52 05.49.42.04.49 05.49.37.30.91

Services Publics

Mairie

Tel. : 05.49.37.30.91

Fax : 05.49.37.20.49

Cantine scolaire

05.49.52.86.33

La Poste

05.49.37.30.92

N° d'URGENCE

18 **POMPIERS**

15 **SAMU**

17 **GENDARMERIE** ou 05.49.59.31.16 n° de Gençay

Docteurs COUTURIER

05.49.37.33.33

Infirmières

Berthe **CHAIGNON** et Mireille **MATHIEU**

05.49.37.98.75

Emmanuelle **TASTET**

05.49.88.25.70

Ambulances Sud Vienne

05.49.87.00.35

Centre anti-poison de Bordeaux 05.56.96.40.80

VOS PAPIERS D'IDENTITE PIÈCES À FOURNIR

Demande de carte d'identité

- * Un justificatif de domicile,
- * Un extrait d'acte de naissance avec filiation ou du livret de famille du demandeur (ou si ce document ne comporte pas les dates et lieux de naissance des parents du demandeur, le livret de famille de ces derniers),
- * Deux photographies d'identité.

La carte nationale d'identité sécurisée est valable 10 ans

Demande de Passeport

- * Les pièces à fournir sont les mêmes que celles pour la carte nationale d'identité.
- * un timbre fiscal de 60€ pour les adultes ou 30€ pour les enfants

Le passeport est valable 10 ans



Besoin d'un médecin en dehors des heures d'ouverture du cabinet médical ? 05 49 38 50 50



Vous avez besoin d'un médecin le soir après 20 heures, en fin de semaine du samedi 13 heures au lundi 8 heures ou un jour férié ? **Composez le 05 49 38 50 50** : un médecin du centre de régulation vous écouter, vous conseillera et vous mettra en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de permanence qui vous recevra ensuite au centre de garde de votre secteur.

En cas d'urgence vitale, composez le 15. Le SAMU déclenchera une réponse immédiate et adaptée à votre situation en mobilisant selon le cas, les pompiers, le SAMU ou les ambulanciers. Pour permettre à l'équipe médicale du SAMU de rester disponible pour les urgences les plus lourdes, soyez prévoyants et organisez-vous pour prendre conseil ou consulter votre médecin traitant aux heures d'ouverture de son cabinet médical.

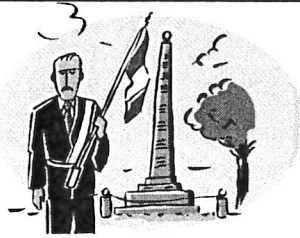
LE RECENSEMENT DÈS L'ÂGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion, jusqu'à l'âge de 50 ans,* des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique des services, une vérification de services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens, une demande de motif médical ...

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Courriel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
 Tél : 05.49.00.24.12
 Fax : 05.49.00.24.50
 Courrier : Bureau du service National de Poitiers
 Quartier Aboville—B.P. 647
 86023 POITIERS CEDEX

* (de 50 à 92 ans, prendre contact auprès du BCAAM Caserne Bernadotte 64023 PAU)

CARTE GRISE

Les usagers désirant obtenir un certificat d'immatriculation (carte grise), doivent présenter, à l'appui de leur demande, un certain nombre de pièces dont une pièce d'identité et un justificatif de domicile au nom du demandeur de la carte grise.

Le domicile peut être justifié au choix par :

- un titre de propriété,
- un certificat d'imposition,
- une quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone (y compris de téléphone portable),
- une attestation d'assurance de logement..

Cette liste n'est pas limitative. Toutefois, attention l'attestation d'assurance du véhicule n'est pas considérée comme une pièce justificative de domicile.

Un seul justificatif est nécessaire.

Pour les personnes habitant chez un particulier, l'ensemble des pièces suivantes est à produire :

- un document fourni par l'hébergement attestant sur l'honneur la résidence du demandeur à son domicile,
- Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant,
- Un document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille d'imposition, carte de sécurité sociale, titre d'allocations familiales, document de l'ANPE ...).

Les enfants domiciliés chez leurs parents, fourniront :

- une pièces justificative de domicile des parents,
- Le livret de famille des parents.



DOCUMENTS A CONSERVER

Toute la vie

Assurances de responsabilité :

Ne jetez jamais les contrats couvrant votre responsabilité notamment automobile, chef de famille, professionnel.

Santé :

Tout document relatif à un accident du travail ;

Certificats et carnets de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé.

Événements familiaux :

Copies et extraits d'actes de naissance ;

Jugement d'adoption ;

Acte de reconnaissance ;

Livret de famille ;

Contrat de mariage ;

Documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs ;

Jugement prononçant le divorce ou la séparation de corps ;

Testament, documents relatifs aux successions.

Les diplômes

30 ANS

Quittance et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage ;

Reconnaissance de dette civile ;

Factures de réparations diverses si c'est un artisan inscrit au registre des métiers ;

Et jusqu'à votre retraite : contrat de travail et lettres d'engagement ou de licenciement ;

Double ou reçu pour solde de tout compte ;

Certificats de travail, avis d'arrêt de travail en cas de maladie.

10 ANS

Factures d'électricité ;

Factures d'agent immobilier ;

Travaux : la commande, le contrat passé, la réception des travaux, les

documents concernant les malfaçons ou dommages, les factures des entrepreneurs et architectes ;

Factures de réparations diverses si le réparateur est un commerçant inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ;

Règlement de copropriété, compte rendu de copropriété, correspondance avec le syndic, procès-verbaux des assemblées générales ;

Talons de chèques et relevés de comptes bancaires et postaux ;

Bordereaux de versement ou ordre de virement bancaires.

5 ANS

Quittances de loyers ;

Honoraires du notaire lors d'une acquisition immobilière ;

Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale et allocations familiales ;

Documents relatifs aux allocations chômage.

4 ANS

Assurances sur la vie et assurances décès :

Avis d'échéances et preuves de paiement des contrats bénéficiant de la réduction fiscale ;

Dossier en cas de règlement à votre profit du capital d'une assurance décès.

3 ANS

Justificatifs de paiement de la redevance de télévision ;

A compter de la date de votre déclaration de revenus ainsi que les justificatifs des réductions et déductions demandées dans vos déclarations, les avis d'imposition.

2 ANS

Assurances :

Quittances de cotisation et à défaut l'avis d'échéance émanant de votre assureur ainsi que la preuve du règlement ;

Double de votre lettre demandant la résiliation du contrat et l'accusé de réception ;

Correspondance avec votre assureur concernant le règlement d'un sinistre.

Factures

Eau, téléphone ;

Taxes et frais relatifs à une vente notariale.

Santé

Bordereaux de versements des allocations familiales et décompte de remboursement de la sécurité sociale ;

Justificatifs de paiement des frais et honoraires médicaux ;

Ordonnances.

1 AN

Certificat de ramonage.

Délai variable

Bail pendant toute la durée de la location et 5 ans après le départ du logement ;

Pendant toute la durée de la location : le constat de l'état du local et de l'immeuble, la surface corrigée, correspondance échangée avec le bailleur, contrat d'assurance, acte de cautionnement, contrat d'entretien du chauffage et des factures, contrat d'abonnement téléphonique, inventaire du mobilier en cas de location meublée ;

Au-delà de la location et jusqu'au remboursement du dépôt de garantie : l'état des lieux de garantie et ses modifications ;

Au-delà de la location et jusqu'à leur remboursement : les factures concernant les améliorations et les installations que vous avez faites pour améliorer l'habitat ;

Ordre de prélèvements automatiques bancaires pendant le temps de leur validité.

GRIPPE AVIAIRE

QUE FAIRE LORS DE LA DECOUVERTE D'OISEAUX MORTS ?

Rappel : A l'approche de l'hiver, il est tout à fait normal de retrouver fréquemment des oiseaux morts dans la nature. Le fait de trouver un oiseau mort ne signifie donc pas du tout que la « grippe aviaire » est arrivée sur notre territoire. Toute découverte doit donc être abordée avec bon sens.

Élément pouvant conduire à considérer des mortalités comme « suspectes » et devant faire l'objet d'une investigation particulière :

Les mortalités « suspectes » doivent présenter de manière concomitante les caractéristiques suivantes :

- Les oiseaux morts sont retrouvés au même endroit, c'est-à-dire dans un rayon d'environ 500 mètres ;
- Les mortalités sont concentrées sur une courte période, c'est-à-dire dans la même semaine ;
- Le nombre d'oiseaux morts est significatif c'est-à-dire plus de 5 oiseaux découverts ;
- Les oiseaux morts appartiennent à la même espèce ou famille ;
- Aucune autre cause évidente de mortalité ne peut être établie (empoisonnement, électrocution sur une ligne électrique, présence de plomb de chasse dans les oiseaux etc.).

Les mortalités sont d'autant plus suspectes qu'elles concernent des espèces particulièrement sensibles : cygnes, mouettes, étourneaux, goélands, canards, ...

Précautions d'hygiène pour la manipulation des cadavres :

Comme pour toute manipulation de cadavres d'animaux, il convient de prendre les précautions classiques d'hygiène, telles que le port de gant et la mise immédiate du cadavre dans un sac étanche (type sac plastique), puis le lavage des mains au savon.

Il peut être conseillé aux particuliers d'éviter ces manipulations et de privilégier l'information des services d'hygiène municipaux lors d'observations en milieu urbain ou les correspondants départementaux du réseau SAGIR (agents de l'ONCFS ou de la fédération départementale de chasseurs) en milieu rural, qui interviendront.

Éliminations des cadavres :

La découverte ponctuelle de cadavres d'oiseaux dans un contexte qui ne semble pas pouvoir être rattaché à une cause suspecte ne doit pas donner lieu à des mesures particulières pour l'élimination des cadavres.

En revanche, lors des morts suspectes telles que décrites ci-dessus, il conviendra d'alerter la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) ou le correspondant local du réseau SAGIR (Monsieur Pascal Bertin : 05.49.52.01.50) pour déterminer le mode de traitement des cadavres le plus sécurisant. Si une mortalité suspecte est établie, la DDSV ou le correspondant local du réseau SAGIR demandera de placer les cadavres dans un sac plastique hermétiquement clos pour les acheminer vers le site de réception des prélèvements : laboratoire L.A.S.A., 39 rue de Beaulieu, 86000 Poitiers, tél. : 05.49.61.23.23. Les analyses seront par la suite réalisées au laboratoire départemental, 210 avenue de la Venise Verte, 79000 Niort.



Association Locale Pour l'Accession des Jeunes à l'Emploi

*Accueillir – Conseiller – Orienter – Accompagner tous les jeunes du pays
Civraisien*

*rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle et sociale
tout en leur permettant d'acquérir une plus grande autonomie.*

ALPAJE, association support de la PAIO depuis le 26 février 2004, est administrée par 18 membres et représentée par son président, Bernard GABORIT de Couhé. Elle contribue entre autres à la mise en œuvre des politiques d'insertion initiées par l'Etat, la Région Poitou-Charentes et le Pays Civraisien.

Au service des jeunes, des élus et des partenaires socio-économiques, elle dispose, pour mener à bien son action, d'une équipe de 4 professionnels de l'insertion :

* Sylvie RODRIGUES, chargée d'accueil, assure le pré-accueil, la prise de rendez-vous, l'appui à la recherche documentaire, l'interface entre les conseillers, les jeunes et les partenaires.

* Sylvie BESSERON, Hélène CAIL et Patrick MOREL, conseillers, apportent l'appui à la recherche d'emploi, aux démarches d'accès à la formation, à la mobilité, au logement et à la santé...

Hélène CAIL est la référente territoriale sur la Communauté de Communes de Gençay. Elle intervient sur le canton et reçoit entre autres sur rendez-vous tous les jeudis de 14H00 à 17H00 à

la mairie de Gençay.

A compter du 1^{er} janvier 2006, elle sera présente le mardi toute la journée à la mairie et recevra en entretien les jeunes de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00 de préférence sur rendez-vous.

Au delà de l'équipe des professionnels, A.L.P.A.J.E. met aussi à la disposition de jeunes, pour approfondir leur information, faire des recherches, son Centre de ressources documentaires basé au siège de l'association. Il est équipé de 3 ordinateurs connectés à internet (gratuit), tous les matins de 9H00 à 12H30.

Pour toutes informations complémentaires sur les services pouvant être apportés aux jeunes, vous pouvez contacter votre référent territorial ou Monsieur Patrick MOREL, Directeur de l'Association.

Siège social : 8, Avenue de la Gare –

BP 77 – 86400 CIVRAY -

Tél : 05 49 87 39 67

Fax : 05 49 87 94 54 -

Courriel : alpaje-pays-civraisien@wanadoo.fr

L'aide aux agriculteurs en difficulté

Des accidents climatiques, la baisse des cours, modification de la PAC ...

L'évolution du contexte agricole a fragilisé de nombreuses exploitations dans le département. Si vous rencontrez des difficultés face à vos charges financières, sachez que vous n'êtes pas un cas isolé et vous pouvez encore agir.

A qui vous adresser ?

Depuis 1992, les organismes professionnels agricoles de la Vienne ont mis en place un dispositif département pour accompagner les agriculteurs rencontrant des difficultés financières sur leur exploitation. Cela se traduit par un bureau d'accueil tenu par l'ADASEA.

Ce dispositif est TOTALEMENT GRATUIT. Il permet d'obtenir des aides financières et un conseil personnalisé.

ADASEA : Béatrice MARTIN

☎ : 05.49.44.74.60

Quand contacter ?

Ne pas attendre que la situation se dégrade : dès le premier retard de paiement.

Que faire ?

Prendre contact avec l'ADASEA.

Un conseiller fera le point avec vous sur votre situation.

Il vous accompagnera dans la recherche de solutions et dans vos différentes démarches.

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

16 décembre 2004 :

- Augmentation des loyers communaux.
- Renouvellement du contrat statutaire à la Caisse Nationale de Prévoyance pour les agents affiliés à la CNRACL.
- Nouveau tarif du gîte d'étapes et des salles applicables au 1er janvier 2005.
- Recrutement d'un agent contractuel pour remplacement d'un agent en arrêt maladie.
- Enquête d'utilité publique relative au captage d'eau potable au « Pâtural des Chiens ».

27 janvier 2005 :

- Vente de terrain communal rue Etienne Saby à Mlle MANEUF, kinésithérapeute et à la Communauté de Communes pour l'implantation d'un espace médical.
- Modification du montage financier du centre bourg, la subvention de Leader+ est plafonnée à 11000 €.
- Demande de subvention DGE pour réparation du pont en pierres de Moulin Neuf.
- Avis favorable du Conseil Municipal pour le captage d'eau potable.
- Avenant aux contrats de location des logements communaux, augmentation effective au 1er mars 2005.

18 février 2005 :

- Vente du lot n° 5 du lotissement Charenton à M. et Mme Gabriel LAMBERT.
- Achat de l'immeuble DEBENEST à l'angle de la place André Léo et de la route de Sommières (33538 €) pour réserve foncière.
- Honoraires DDAF pour mission de maîtrise d'œuvre, assainissement des villages de Fougeret-Bois Vert, Limes et la Grande Grange.
- Annulation du déficit comptable de la régie de recette suite à un vol d'un montant de 111,19 €.

23 mars 2005 :

- Adhésion de la Commune d'Amberre au SIVEER.
- Approbation des comptes administratif et de gestion 2004.
- Affectation des résultats d'exploitation des BP 2004.
- Vote du taux des impôts.
- Vote des budgets 2005.
- Tarif base de loisirs été 2005.
- Création d'un poste d'agent d'entretien.

27 avril 2005 :

- Vote des subventions accordées aux différentes associations pour un montant de 5000 €.
- Changement de la chaudière à gaz dans un logement communal.
- Vente des lots n° 1 et n° 6 à M. Thierry MEUNIER.
- Achat d'un photocopieur à l'école d'un montant de 1150 €.
- Présentation des devis pour des travaux de voiries.

25 mai 2005 :

- Approbation de la modification des compétences de la Communauté de communes du Pays Gencéen.
- Demande de la levée de l'article L 111-1.2 du code de l'urbanisme pour terrain à construire Chemin de la Garenne et à Vieillemonnaie (route d'Anché).
- Soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques 2012.
- Tarifs des buses.
- Rétrocession de deux parcelles à la commune de Champagné par l'Association Foncière de Vaux.

30 juin 2005 :

- Avis sur les circuits de randonnée de la Communauté de Couhé empruntant le territoire de la Commune.
- Point sur les assainissements Fougeret - Bois Vert et la Grande Grange.
- Demande de devis pour deux adoucisseurs d'eau à la Cantine et au gîte.
- Recrutement d'un coordonnateur Sécurité pour le centre Bourg.

12 juillet 2005 :

- Désignation des délégués du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales du 18 septembre 2005.

27 juillet 2005 :

- Résultat de la consultation des entreprises pour l'assainissement de Fougeret-Bois Vert.
 1. Canalisations d'assainissement : Entreprise IRIBARREN de Jossé : 98 212,75 €.
 2. Poste de refoulement : Entreprise BONNEAU de Gétigné (44) : 21 930 €.
- Restructuration centre bourg :

1ère tranche Place de la Mairie et rue de l'Eglise	79 800 €	2ème tranche Place du 13 août	92 000 €
Honoraires DDE	17 050 €	Coordination Sécurité	2 000 €
Parution et divers	1 150 €		

Soit un total de 192 000 € H.T.

Subvention du Conseil Général 48 000 € + 24 000 €.

En attente Conseil régional : 24 000 € et Leader + 11 000 €.

Financement communal 89 000 € par emprunt et récupération TVA.

- Ventes du lot n° 2 à Mlle Laetitia Proust et du lot n° 3 à Mlle Baillargeat et M. Heneault. Il n'y a plus de terrain à vendre. Prévoir un nouveau lotissement.

29 septembre 2005 :

- Choix de l'entreprise chargée de la maîtrise d'œuvre coordination Sécurité pour le centre Bourg.
- Choix d'un sentier de randonnée commun subventionné par Leader+ au sein de la communauté de communes de Gençay.
- Augmentation des tarifs des repas à la cantine au 1er janvier 2006.
- Augmentation de l'horaire de travail hebdomadaire de Mlle Puisais de 24 à 32 heures et Mlle Rochais de 28 à 32 heures.
- Travaux de réfection des enduits extérieurs de l'église (tranche II) – montant : 34 536, 88 € H.T. Accord de subvention
- Recrutement de Mme Florence Mayet au poste d'agent administratif contractuel.
- Plan définitif du centre bourg.
- Achat d'illuminations pour Noël.
- Diagnostic amiante dans les bâtiments communaux.
- Devis pour le changement de fenêtres dans un logement communal.

27 octobre 2005 :

- A Montlarge, proposition de rétrocession d'un terrain privé à la commune (parcelle E260).
- Passage de la caméra dans les égouts route de Couhé pour visionner les problèmes d'écoulement.
- Proposition de prêt pour l'achat de la maison Debenest, le moins cher est retenu auprès du Crédit Agricole.
- Plantations route de la Grande Grange et sur le talus devant le lotissement.

24 novembre 2005 :

- A Pied Baugé, demande de rétrocession d'un terrain communal au privé (quelques m² des parcelles F211 et F214).
- Dossier d'avant-projet d'assainissement Hameaux de Limes et la Grande Grange—traitement des eaux usées.
- Achat de terrain pour réalisation de la mise aux normes de l'assainissement de la Grande Grange.
- Vente du lot n° 3 – lotissement Charenton à M. et Mme LE POITEVIN—DUBOST après désistement des précédents acquéreurs.
- Demande de prêt de 39 000 € auprès du Crédit Agricole pour l'achat d'une maison (anciennement DEBENEST).

22 décembre 2005 :

- Aménagement et restructuration du centre bourg—Dossier de consultation des entreprises.
- Modification de carrière des agents relevant des échelles de rémunération 2, 3, 4 et 5.
- Révision des tarifs de location du gîte d'étapes et salles des fêtes.

2006 : Des trous importants pour la commune

N'ayez pas peur, nous ne prévoyons pas de déficit financier pour notre commune mais simplement trois gros chantiers de travaux publics qui risquent de perturber le quotidien de certains d'entre nous.

Le premier chantier concerne le village de Fougeret et la route d'Anché de Bois Vert au chemin de Tringalet. Il s'agit de la réalisation de l'assainissement de Bois Vert/Fougeret (seules quatre maisons ne pourront pas être techniquement raccordées) et de son raccordement au réseau existant du bourg. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Iribarren pour le réseau et l'entreprise Bonneau pour le poste de relèvement des eaux usées (la Maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune pour un montant de 143.690 € TTC, voir plan de financement ci-dessous).

Conseil Général	70.000 €	Emprunt	30.000 €
Agence de l'eau	16.200 €	Autofinancement	27.490 €

Le deuxième chantier concerne la réalisation de la station de pompage du Pâtural des chiens (située vers le plan d'eau des Trois Fontaines et du réseau entre cette station et les réservoirs de Bretagne). Sont principalement concernés la route de La Ferrière, la route de Marnay, le chemin de Tringalet et la route de Bretagne. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise CAPILLON pour le réseau et l'entreprise

FOURNIER pour la station de pompage. Sorégies et France Télécom interviendront également sur ce chantier (la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Champagné St Hilaire / Romagne / Sommières pour un montant de 625 000 Euros TTC). Le SIAEP réalisera au cours de cette opération le renouvellement de la conduite existante entre la route de Vivonne et le château d'eau de Bretagne.

Le troisième chantier concerne le réaménagement du centre bourg. Le SIVEER réalisera le renouvellement du réseau et de tous les branchements des habitations situées dans l'emprise du chantier pour le compte du SIAEP. Les travaux : aménagement de la place de la Mairie, refonte complète de la place du 13 Août, suppression de la place André Léo, aménagement du parvis de l'église et réhabilitation de la rue de l'église, seront réalisés par une entreprise non choisie à ce jour (consultation en cours). La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune pour un montant estimé à environ 220.000 Euros).

Conseil Général	72.000 €	Leader +	11.000 €
Région	24.000 €	Autofinancement	89.000 €

Jacques DION

VOIRIE 2005

Les travaux d'éclairage public, route de Sommières ont été réalisés fin 2004 et début 2005—l'enveloppe consacrée à cet investissement a pu être respectée grâce à la collaboration de nos employés communaux qui ont su mettre la main à la pâte.

Par la suite, l'aménagement du terrain entre le square et l'école, ainsi que le futur dépôt municipal ont mobilisé les énergies. Si ces projets ne sont pas actuellement finis, ils sont toujours d'actualité, les subventions demandées pour leur réalisation étant en partie accordées. Les plantations sont commencées et continueront en ce début d'année derrière le petit square André Léo. Tous ces projets sont subventionnés par diverses collectivités ce qui explique en grande partie le retard constaté dans les travaux.

Le gros chantier de voirie de 2005 a essentiellement consisté en la réalisation du programme DGE de Lussabeau. L'achat de terrain à MM. Lebon et Royaux a permis d'améliorer considérablement la sécurité pour

sortir de ce lieu route de Vivonne.

De nombreux travaux de réfection n'ont cependant pas pu être réalisés durant l'été, l'entreprise n'étant pas disponible. Ils reprendront dès que le temps le permettra.

Les années se suivent et se ressemblent—que ce soit par l'excès d'eau ou suite à une forte sécheresse, nos sous-sols routiers supportent toujours aussi mal les variations climatiques—nous aurons donc de nouveaux trous à boucher et enduits à refaire. Les budgets communaux et de la Communauté de commune seront par conséquent maintenus afin de faire face à cet entretien courant. Merci à nos agents pour leur réactivité, ils sont souvent mis à toutes les sauces pour faire face au quotidien. Réservez leur votre meilleur accueil même si parfois les travaux occasionnent quelques désagréments.

A TOUS, BONNE ANNEE.

Olivier PIN

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL OU COLLECTIF MISE EN CONFORMITÉ, RESPONSABILITÉ ?

La conformité de l'assainissement sur l'ensemble de la commune est de la responsabilité du maire. La mise aux normes de l'assainissement ne veut pas dire assainissement collectif dans tous les villages. Lors de la réunion du 29 avril 1999, le Conseil Municipal a décidé de conserver l'assainissement collectif sur le bourg et les villages de Bois Vert, Fougeret, Limes, la Grande Grange et Tampenoux. Les habitants concernés par ce type d'assainissement ont obligation de se raccorder dans les deux ans suivant les travaux de mise aux normes de ces réseaux déjà existants (article L1331-1 de la loi n° 2001-398 du 9 mai 2001).

A ce jour, le seul dossier non encore à l'étude est celui du village de Tampenoux.

La mise en conformité des assainissements individuels concerne chaque propriétaire. Aujourd'hui, le Conseil Municipal a délégué au SIVEER la compétence pour instruire la partie assainissement suite à permis de construire, déclaration de travaux ou demande de mise en conformité par un tiers ainsi que le contrôle de tous les assainissements individuels.

A partir de 2006, le maire dispose de quatre ans pour faire un état des lieux de l'ensemble des assainissements individuels de sa commune.

Le contrôle obligatoire coûtera 40 € H.T. aux propriétaires des installations vérifiées. Une réunion publique est prévue en cours d'année par le maire avec le concours du SIVEER pour expliquer cette démarche de contrôle.

J. DION

LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est de la compétence de la communauté de communes.

De gros problèmes ayant surgi cet été au dépôt communal, route de la Grande Grange, nous nous sommes vus contraints de fermer le site.

Dépose d'encombrants alors que la benne n'était pas présente, et ordures ménagères qui sont interdites, fouilles avec les risques d'accidents qui pourraient survenir, etc., il faut donc trouver une solution en harmonie avec la réglementation.

Avec Château-Garnier, une demande a été adressée à la communauté de communes pour clôturer un espace situé à côté du dépôt communal avec des emplacements pour des bennes dans lesquelles les déchets seront triés et du personnel mis à disposition. Une étude est en cours pour chiffrer ce service, avec l'espoir d'avoir un espace plus conforme et plus accueillant.

F. PASQUAY

LE SERVICE MÉDICAL A CHAMPAGNÉ SAINT-HILAIRE

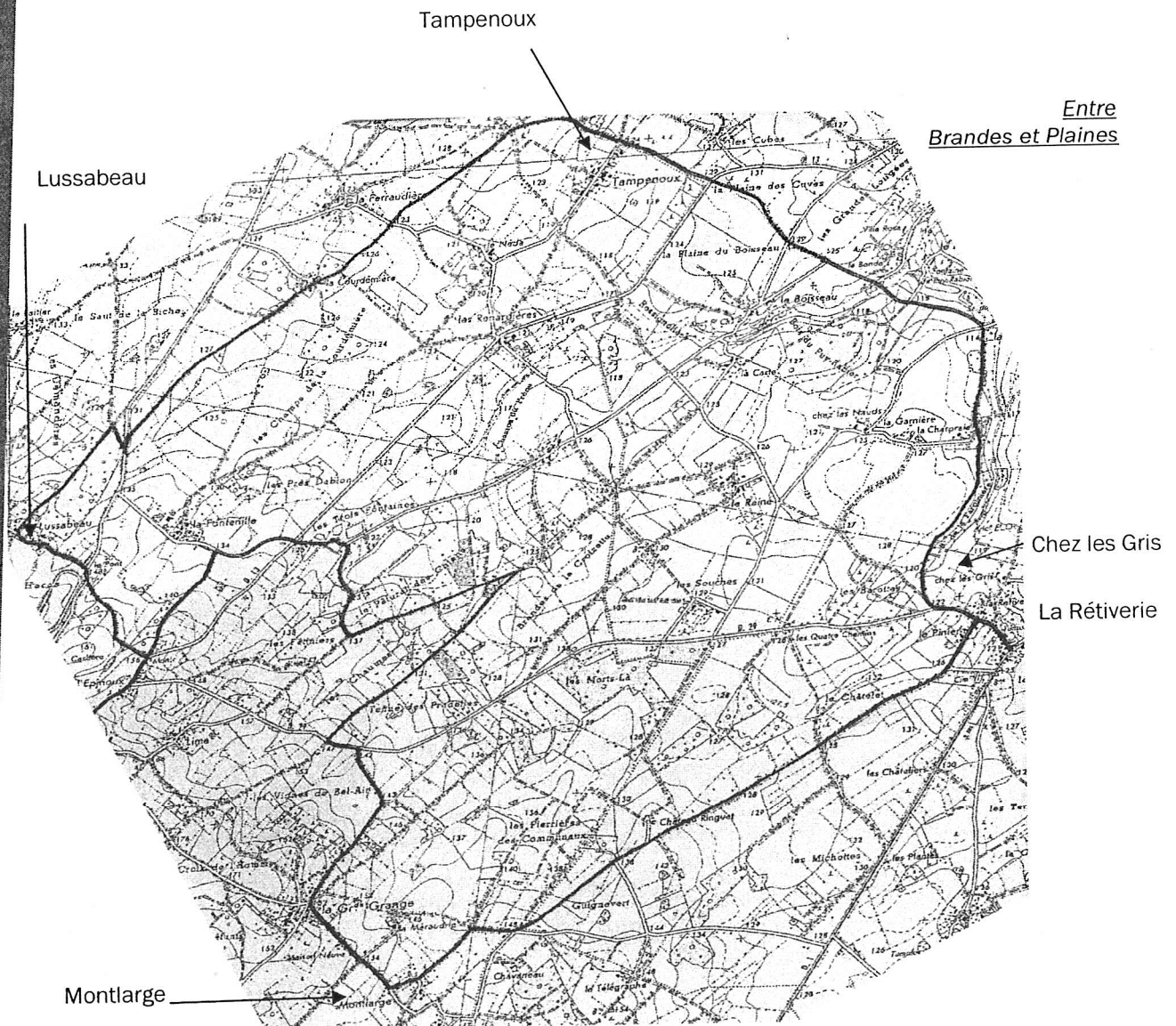
Ce sujet préoccupe la majorité d'entre vous et vous vous interrogez pour savoir si nous aurons toujours un médecin lorsque Joël et Marie-Noël Couturier prendront leur retraite.

Il m'est difficile de répondre oui d'une façon définitive car l'installation d'un médecin ne dépend pas que du bon vouloir du Conseil Municipal. Une chose est sûre, nous avons adressé une demande officielle auprès de l'ordre des médecins afin de « lancer un appel à candidature » et nous sommes en négociation pour trouver un local dans le but d'installer le cabinet médical dans le bourg.

Nous faisons notre possible pour trouver une solution qui réponde à vos attentes. Cette affaire est fort complexe et difficile à concrétiser.

F. PASQUAY

Les sentiers de randonnée



Dans le cadre du projet des « Sentiers de randonnée » sur l'ensemble du territoire du Pays Civrasiens, la commune va se voir doter d'un nouveau circuit balisé comme l'a été celui inauguré en 2005 « Sur les pas de André Léo ». La philosophie est de réaliser des boucles d'une longueur de 20 km environ avec des tronçons communs à des circuits d'autres communes. Tous les circuits du Pays Civrasiens (environ une trentaine) seront tous interconnectés. Ce circuit appelé « Entre Brandes et Plaines » d'une

longueur de 22 km est commun avec Magné sur 2,7 km et la Ferrière-Airoux sur 5 km.

L'actuel sentier « Sur les pas de André Léo » est interconnecté avec trois autres circuits (Anché, Ceaux-en-Couhé et Romagne).

Bonne route à tous sur l'ensemble de ces sentiers.

J. DION

Les Vœux du Maire

Le 7 janvier au soir, le Maire entourée du Conseil Municipal présentait ses vœux à la population. Vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation de la Mairie, ce qui est très réconfortant pour l'équipe municipale et les agents de la commune.

Après le discours, un sympathique buffet réunissait les représentants des associations, les familles, les nouveaux habitants et toutes les personnes qui se sentent concernées par la commune.

13 AOUT 2005

Cette année encore une foule nombreuse est venue commémorer ce 13 août 1944. Après la cérémonie religieuse des gerbes ont été déposées au monument aux morts et sur les stèles route de Sommières, route de Gençay et à la villa, route de Vivonne en face le Haras.

Beaucoup de recueillement, seul un incident de circulation automobile est venu perturber la cérémonie. Très vite, les auteurs du trouble sont venus présenter leurs excuses. Ensuite, un vin d'honneur a été servi dans la cour de l'école, beaucoup de participants ont regretté qu'il n'y ait pas de repas : certains venant de loin.

Pour 2006, le traiteur est déjà retenu ...

LA RANDONNEE



André Léo ..

Cette année encore, nous nous sommes retrouvés fort nombreux à la randonnée annuelle. Randonnée qui revêtait un caractère particulier car on inaugurait le « sentier André Léo »..

Ce sentier fait le tour du bourg. Les panneaux de randonnée ainsi que les pupitres sur lesquels sont inscrits des extraits des livres d'André Léo ont été posés par l'équipe d'insertion du Pays Civrasiens.

Pour cette journée du 3 juillet, le soleil rayonnait et tous les marcheurs et vététistes, qui eux avaient un autre circuit pour éviter les accidents, s'égayaient le long des chemins. A Bois Vert, un arrêt rafraîchissement (fort apprécié) a été proposé à tous, ensuite les randonneurs avaient le choix : soit de bifurquer directement vers le bourg, ou bien de descendre vers la Fontaine de Croix de Fond. Mais tous se sont retrouvés au square André Léo vers 11 h 30. Là, après les discours d'usage, le planimètre du circuit André Léo a été dévoilé, et sous le tivolì prêté par le Comité des Fêtes, la sangria bien fraîche était servie pour clôturer cette sympathique matinée.

Après le pique nique une animation théâtrale avait lieu à la base de loisirs.

Bravo à tous !



Repas des Aînés



Fin janvier le mercredi 26, plus de 140 personnes étaient réunies à la salle des fêtes pour le repas offert aux plus de 65 ans. L'ambiance et le déjeuner furent bons et très animés, et enfin chacun est reparti chez lui ravi d'avoir partagé un moment convivial malgré la grisaille hivernale.

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer ne furent pas oubliées, des colis (brioche et bouteille de Bordeaux) ont été distribués. Merci pour l'accueil réservé aux bénévoles qui apportent les colis.

Départ de Chrystelle PAUMARD

Chrystelle PAUMARD, THEVENET, à l'époque, a été recrutée il y a 8 ans au départ de Ghislaine ROGEON qui reprenait un poste à la Communauté de Communes du Pays Gencéen.

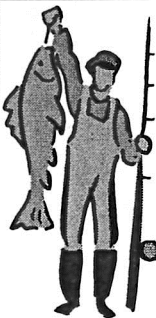
Pendant ces 8 années, Chrystelle, qui entre temps s'est mariée et est devenue maman de deux beaux enfants, a travaillé à mi-temps à la mairie de Champagné et à la mairie de Gençay. Passionnée d'informatique, elle s'est occupée activement de la réservation et du fonctionnement du gîte communal. Un poste à plein temps se libérant à Gençay, Chrystelle, après réflexion, a accepté de partir travailler à la mairie voisine. Une manifestation d'amitié s'est déroulée dans la salle du gîte pour fêter son départ et sa promotion dans son nouveau poste de travail.



Bonne chance Chrystelle et bienvenue à Florence MAYET qui a repris le flambeau !

Et merci à Laurence POUPARD qui a travaillé quatre ans au service de l'école.

F. PASQUAY



BASE DE LOISIRS



Cet endroit que nous aimons, nous cause bien des tracas. Les dégradations permanentes découragent les personnes de bonne volonté à s'investir dans un projet novateur. Le bénévolat, qui fonctionnait bien au début de l'exploitation du site, s'essouffle et n'est plus de mise aujourd'hui.

De plus, il y a une telle offre de loisirs aux alentours que notre site a du mal à retrouver sa place. Quelques manifestations se déroulent tout de même : le pique-nique de la randonnée de juillet, des tournois de sport, le feu de la Saint-Jean, le club des aînés avec leur repas annuel, et l'association « Eh ! S'il y avait un jardin » a un projet d'espace sauvage près du grand étang et des stages de terre crue à l'ancienne buvette.

Aussi, vous pouvez toujours venir vous y promener car le site est ouvert à tous !

F. PASQUAY

LOTISSEMENT CHARENTON

Quatre lots sont vendus : une maison est construite, deux permis de construire ont été acceptés, un autre est en cours d'acceptation. Il reste deux lots, qui sont réservés.

Nous cherchons d'autres terrains pour créer un nouveau lotissement !

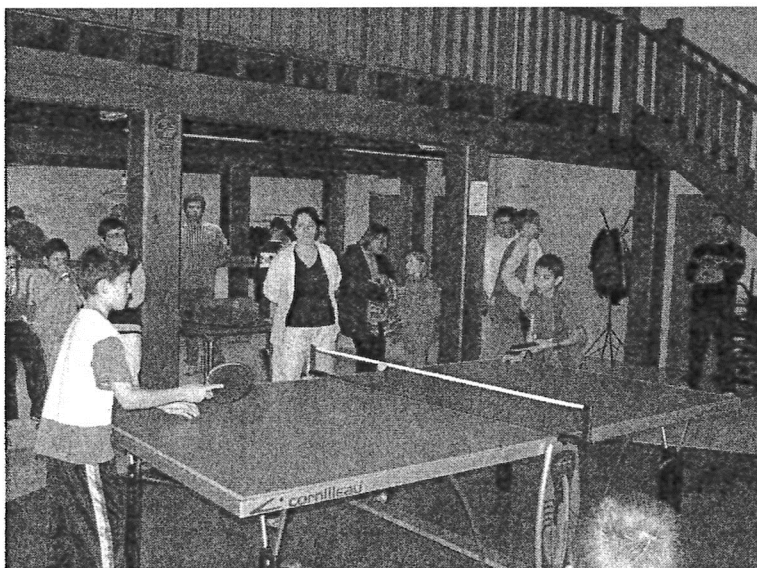
F. PASQUAY

Le A.M.A.C.

Première bougie ... mais voilà 5 ans déjà que nous vous proposons des animations sportives et ludiques ... AMICALES ... à Champagné Saint Hilaire, avec le tennis club dans un premier temps, puis avec Le AMAC aujourd'hui.

Au cours de cette année 2005, nous proposons 5 rendez-vous, le tarot de janvier, le tennis de juin, le beach volley de juillet, le rallye de septembre et le ping-pong de novembre, ... nice schedule, isn't it ?

Je vous confirme que nos animations sont ouvertes à tous les habitants de la Commune, de tous niveaux, et que 5 de nos adhérents ont découvert le tarot ou le tennis avec nous ... osez, passez nous voir, surprenez vous ...



Un grand merci à tous ceux qui offrent de leur temps et de leur énergie pour l'organisation de ces animations, le volume de travail généré par Le AMAC augmente avec le nombre des manifestations proposées, mais l'ambiance reste cordiale, la bonne humeur omniprésente, et l'ambiance ... 5pathique !

Le AMAC vous souhaite une heureuse année 2006, et fait le vœu de vous recevoir bientôt, sur une de ses animations, avec l'espoir que cet article succinct, soit le juste reflet des bons moments que nous passons ensemble.

Alors au programme en 2006 ;

- rendez-vous bien sur, car rien n'est fait au hasard !!!



- Assemblée Générale ... le 13 Janvier 2006 (petite salle)
- Soirée Tarot / Uno ... le 4 février 2006 (grande salle)
- Tournoi amical de tennis ... les 24 et 25 juin 2006 (terrain)
- Rencontre de Beach volley ... le 15 juillet 2006 (3 fontaines)
- Rallye pédestre ... le 9 septembre 2006 (Commune)
- Journée ping-pong ... le 4 novembre 2006 (grande salle)

Contacts : Samuel au 05.49.18.24.42. Laurent au 05.49.88.38.41. Christelle au 05.49.37.30.04.

Alors à bientôt, de bonne humeur et ... toujours partant !

L'association des Parents d'élèves—A.P.E.

Notre Association est née il y a quelques décennies sous l'appellation de : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUES DE CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE.

Aujourd'hui encore, elle est déclarée sous ce nom à la préfecture de Montmorillon et c'est en hommage aux parents d'élèves qui ont créé notre association que nous vous le rappelons.

Voici la composition actuelle de notre bureau :

Notre LOTO d'octobre a réuni parents et enfants, petits et grands et les plus chanceux ont reçu leurs lots.

Nous vous invitons à retrouver nos chocolats chauds, nos roses des sables, ainsi que nos confitures maison à notre stand A.P.E. lors du marché de Noël.

Présidente : Claudette BERTHOMME
Vice Présidente : Gisèle ECALLE
Trésorière : Marina PROUTEAU
Trésorière adjointe: Sylvie LANDREAU
Secrétaire : Christine GUERANGER
Secrétaire adjointe : Florence MAYET

Pour Noël, un spectacle sera offert aux enfants de l'école le 20 décembre à la salle des Fêtes.

L'A.P.E. sera présente aussi dans l'école :

- avec son atelier de maquillage et le goûter offert aux enfants lors du Carnaval,
- avec différents jeux proposés aux enfants pendant la fête de fin d'année,
- avec ses soirées « bibliothèque » au cours desquelles sont recouverts, enregistrés les nouveaux

livres qu'elle offre à chaque classe,

- en participant au projet d'école et sorties diverses des enfants sous la forme d'une aide financière.

Vous pouvez aussi participer à ces différentes manifestations en vous faisant connaître auprès des membres de notre bureau.

L'A.P.E. vous souhaite de bonnes fêtes.



raconte :

Bonne année Champenoise

C'est ti comment qu'au dis en patois

**Bon l'avions une histoire à raconter :
Comme qu'i dirait que c'est même pas
vrai que ce que me tu racontes**

Raconte:

**Qu'une dame sorcière, avait envahi
toute la terre d'un produit pas bien
pour elle, la terre ,mais qu'il fallait
quand même ben continuer car o
l'était comme ça et qu'on pouvait pas
retourner en arrière .**

**La croyons tous , mais un jour l'étions
pas content , les gens, d'voir comment
l'avions transformée cette terre à
croire cette méchante sorcière de
pensée , alors d'un coup l'allions
retrouver leur bonne terre car il fait
bon de croquer dans um pomme
même qu'avions un ver
de dans ...**

Eh s'il y avait un jardin !...

Nos activités de l'année 2005 en bref :

Animation sensibilisation au paysage .
Stage terre crue réhabilitation du local
de Bézic.

Recherche de partenariat pour l'année
2006.

Animation initiation vannerie.

Etude du jardin à tisser .

Animation d'une journée patrimoine.

Animation création d'une maquette
d'un village africain.

Plantation de seize espèce d'osier
différents .

Préservation de la zone la succincte
des prés et le papillon le damier de la
succincte.

Deux nuits à observer les étoiles.

Prévisions années 2006 :

Poursuivre nos activités de
sensibilisation .

Animation d'un stage paysage
formation.

Poursuivre la mise en place du jardin à
tisser.

Stage terre crue en réhabilitation du
local du Bézic .

Animation l'art et les jardins.

Une journée nature et découverte.

Animation sensibilisation sur l'eau.

Des nuits aux étoiles .

.....

Les informations de ces activités sont
diffusées dans le village ou le journal.

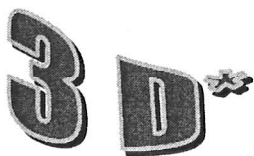
Pour s'inscrire aux activités et prendre
des renseignements :

■ Animatrice : Marie-Paule Jalladeau
ou marie-paule.jalladeau@wanadoo.fr

**Nous remercions la mairie et les
participants qui ont permis le
développement de nos actions .**

L' association : Eh s'il y avait un jardin !

...



« Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli ».

Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix 1986

Survivant du camp d'Auschwitz

Le devoir de mémoire est un principe qui tient à cœur à l'association 3D ; c'est pourquoi nous participons avec les enfants aux différentes commémorations pour que l'histoire, même tragique, ne sombre pas dans l'oubli.

Cette année, les enfants ont pu :

- Remettre une plaque en bois aux AFN,
- Lire un poème,
- Remettre des roses blanches et tulipes rouges.

Dans notre objectif de favoriser les échanges, nous remercions les associations qui nous commandent des réalisations :

- Des décors, soit plus de 20 plaques sur le thème des régions pour le Merveilleux Marché de Noël,
- Des trophées pour les manifestations du AMAC,
- Des jeux de kermesse pour Bien Vivre à Champagné,

- Des bougeoirs pour le Comité des Fêtes.

Nous avons aussi créé :

- Un char sur le thème de l'Afrique pour Mardi Gras,
- Des lampions pour le feu d'artifice du 13 juillet,
- Des puzzles en bois et des sachets de lavande pour notre stand du marché de Noël,
- L'enseigne du dépôt de pains.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent, ainsi que la Mairie pour la confiance qu'elle continue de nous témoigner.

Meilleurs Vœux créatifs à tous

Le Bureau

ASSOCIATION BOULE DE NEIGE

2005 a été pour l'Association Boule de Neige, l'année du **changement de domicile**. Nous nous sommes installés dans de nouveaux locaux rénovés et mis généreusement à notre disposition par la Communauté de Communes. La « *Maison Boule de Neige* » est située place de l'église à Sommières.

Quant à nos activités désormais bien connues, elles se font dans des conditions nettement améliorées :

- **Les vêtements** sont toujours offerts en bon état et sélectionnés par quelques bénévoles, à ceux qui en ont besoin, mais dans une vaste salle bien claire et aménagée en bacs et penderies.
- **L'atelier cuisine** fonctionne tous les jeudis matins, mais dans une pièce plus claire et plus moderne, apte à accueillir sans problème autour de sa table 12 à 14 convives.
- **L'atelier informatique** et ses deux formateurs bénévoles ont trouvé place au-dessus du garage, et la dizaine d'élèves s'y trouve à l'aise pour travailler les mercredis, jeudis et samedis matins.
- **La vaisselle**, les bibelots, les livres sont mis à la disposition des adhérents sur des étagères au premier

étage, mais les meubles restent encore rue de la Cure.

- **Le suivi scolaire** pour 8 élèves du primaire et du secondaire, et l'apprentissage de la lecture aux adultes, mobilise 6 bénévoles chaque semaine.
- Un car Ferron a conduit un groupe d'une quarantaine **de voyageurs** à Limoges. Avec un grand plaisir, ils y ont visité au choix, le musée de la porcelaine ou le musée du compagnonnage, puis le parc animalier.
- Le sapin de Noël nous réunira encore cette année dans la salle des Fêtes pour un loto d'enfants gratuit.. Il devrait avoir plus de succès que le spectacle de 2004, pourtant bien poétique et magique.

Boule de Neige, grâce à ses bénévoles, est toujours présente quand on est en difficulté, quelle qu'elle soit.

INFOS PRATIQUES :

Le vestiaire est ouvert les deuxième et quatrième jeudis du mois, à partir de 14 h 30.

La cuisine fonctionne tous les jeudis matins à partir de 10 heures.

La Présidente

Jacqueline Vibrac	05.49.37.30.30
Maurice Rigoulay	05.49.87.07.87
Hélène et Françoise	05.49.87.93.79
Mireille	05.49.37.34.13

Le Vice-président

Jany	05.49.87.28.30
Micheline	05.49.87.93.79
Jean-Paul	05.49.53.25.59



Le Merveilleux Noël de Champagné

Sept ans déjà que le marché de Noël existe ! sept ans que régulièrement, le mardi, les « *petites mains* » de l'association : « *Le Merveilleux Noël de Champagné* » (une bonne vingtaine) se réunissent à partir de septembre pour confectionner des objets qui seront vendus le jour du Marché de Noël (1^{er} dimanche de décembre). Les réalisations sont très variées : couture (patchwork, broderies, points comptés...), travail du bois (découpage, peinture...), vitrail... Il y en a bien sûr qui se spécialisent dans un « art » plutôt que dans un autre mais beaucoup de choses sont le fruit d'un travail collectif . Nous nous retrouvons toujours avec autant de bonheur ; cela nous permet de partager nos joies, nos soucis, voire nos peines, de suivre l'évolution de nos petits enfants respectifs, d'échanger des savoir-faire...

Pour la 1^{ère} fois, le concert donné dans l'église de Champagné a eu

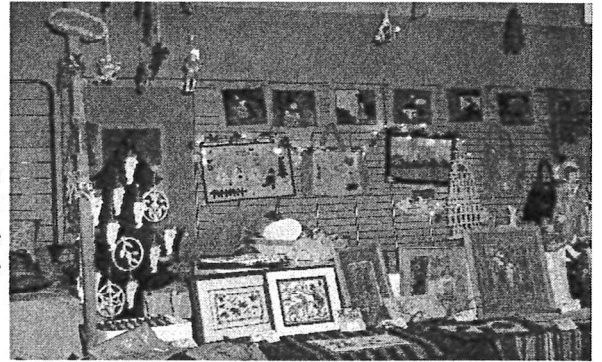
lieu le vendredi soir au lieu du samedi soir avec l'excellente chorale d'Iteuil dirigée par M. Richard .

Le marché du dimanche du 5 décembre a connu un vif succès malgré un froid très vif .

Notre stand présentait des réalisations en rapport avec le thème : « Contes et légendes ».

Il y avait une grande animation dans les rues avec « La Banda de Smarves » et bien sûr notre habituel Sylvain Bigaud et son orgue de Barbarie. Le Père Noël, les bœufs de Gilles étaient là eux aussi fidèles à cette manifestation.

Le repas de midi était assuré pour la 2^{ème} fois par M. Chédozeau de Couhé avec la



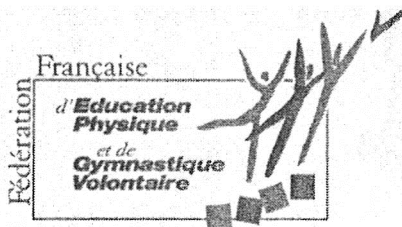
potée poitevine.

Après une trêve de 2 mois, les activités de l'Association ont repris afin de préparer la St Gervais (12 juin 2005) avec le thème : « Les animaux dans la nature » .

Le 8^{ème} Marché de Noël a eu lieu le 4 décembre 2005 avec pour thème : « Les régions de France ».

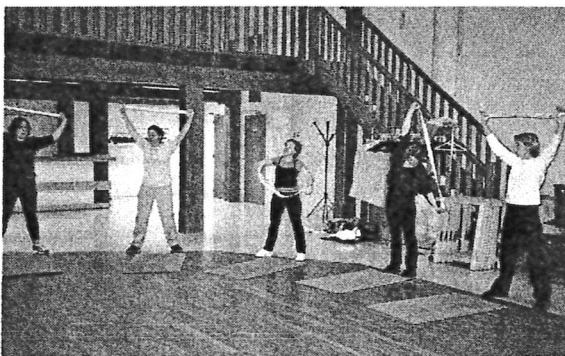
Venez grossir nos rangs ; toutes les bonnes volontés sont accueillies, vous ne serez pas déçus !

Anne-Marie CHAMBON



Gymnastique volontaire

Cette année nous repartons pour une nouvelle année, avec un changement dans le bureau. Cathy VUZE qui a occupé la place de trésorière depuis plusieurs années maintenant a décidé de laisser la place à Christelle PIN. Toute la GV se joint à moi pour dire un Grand merci à Cathy de toute ces années passées dans le bureau et bienvenue à Christelle PIN.



Composition du bureau

Présidente	Patricia GERNOUX
Trésorière	Christelle PIN
Secrétaire	Marina PROUTEAU

Prof de Gym : Mademoiselle Marie-Eliane CHAUVIN

Les cours de gym se déroulent tous les mardis soir à 20 h 30 à la salle des Fêtes de Champagné Saint-Hilaire (pas de cours pendant les vacances scolaires). La cotisation s'élève à 40 € pour l'année. Si vous êtes intéressés : inscription sur place.

Manifestations

Comme les autres années, nous participons au marché de Noël avec vente de gâteaux et grimolles

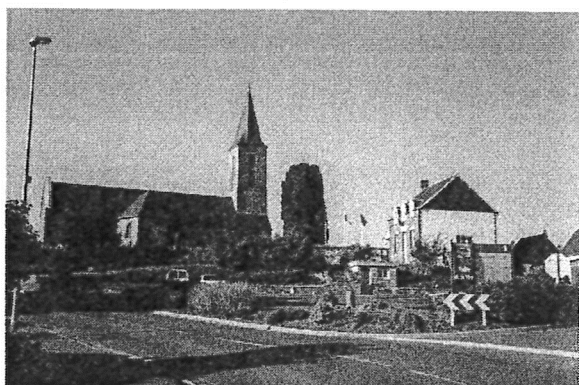
Soirée choucroute avec sono à la salle des fêtes de Champagné

Le 28 janvier 2006

La gymnastique volontaire vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Le bureau

Comité de Jumelage



Champagné St-Hilaire – Saint Romphaire

Pour notre première rencontre les 18 et 19 juin, 35 habitants se sont déplacés à Saint-Romphaire.

Le programme du samedi :

- visite d'un site avec la famille « hôte »,
- Mont Saint-Michel,
- Plages du débarquement,
- Saint-Lô, Sainte Mère l'Eglise etc.
- Soirée à la salle des Fêtes où une centaine de convives ont dégusté des moules à la crème, le jambon braisé, le tord goules suivi du petit calva.

Le dimanche, toutes les familles se sont retrouvées au pique nique dans la baie du Mont Saint-Michel sous un soleil « tropical ». Merci à Guy et à toute son équipe pour ce magnifique week-end. Rendez-vous en 2006 à Champagné le 17 et 18 juin.

Bonne Fêtes de fin d'année et Bonne Année 2006.

Le Président.

Michel MINGOT



Le Comité des fêtes

Cette année encore, le Comité des Fêtes a organisé quatre manifestations :

LA SAINT SYLVESTRE : en cette fin d'année 2004, 170 convives sont venus pour danser avec l'orchestre « Alhambra » et ont apprécié le repas préparé par le « Cochon Gourmand ».

LE LOTO, le 1^{er} dimanche de mars, a attiré beaucoup de monde avec ses quarante tirages et ses superbes lots.

LA PETANQUE : le 10 juillet, 62 doublettes se sont affrontées à la base de loisirs par une superbe journée ensoleillée.

LA SAINT GERVAIS : cette année notre St Gervais a pris un peu de couleurs avec ses trois courses sur les deux jours, sa fête foraine suivie d'une magnifique soirée cabaret où 213 convives ont apprécié la paëlla d'Alex et le super tour de chant de Sandra et Bruno pendant 2 h 30. Le dimanche, le marché avec sa brocante et le 1^{er} salon de collections attira beaucoup de

monde. Mme Bouthet, exposante, a connu un beau succès avec sa collection de cartes postales anciennes de Champagné Saint-Hilaire.

Programme de 2006

Déjà pour 2006, je peux annoncer le 2^{ème} salon de collections. La soirée cabaret avec le chanteur toulousain, José Assouly et sa guitare, déjà venu dans notre commune en 1998, le samedi 10 juin à 20 h 30 dans notre salle des Fêtes.

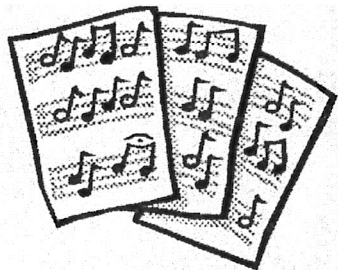
Merci à toute l'équipe de bénévoles pour leur dévouement afin que vive notre commune.

Bonne et heureuse année à tous.

Le Président,

Michel MINGOT





Chant choral à Champagné St Hilaire

Activité nouvelle à Champagné depuis le mois d'octobre, la chorale réunit une vingtaine d'amateurs, petits et grands, qui viennent développer leur sensibilité artistique autour d'un répertoire varié, à deux et trois voix.

Activité de groupe qui accroît les qualités vocales, les capacités d'écoute, d'attention et de mémorisation, le chant choral est synonyme de plaisir musical partagé.

Si vous souhaitez prendre part à nos moments musicaux, il est encore possible de s'inscrire (la chorale recrute des basses !)

Les séances ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la petite salle des fêtes de Champagné St Hilaire.

Contact au : 06 25 89 65 07

FNACA

Nous étions nombreux, rassemblés devant le monument aux morts pour remettre les médailles aux anciens combattants.

Une gerbe était déposée au pied du monument et sur la tombe de René Bibault, mort en Algérie en 1957. M. Claude Fillon, Adjoint au Maire, a remis la croix du combattant à Mm. Raymond Chollet et Claude Guillard.

La médaille TRN (Titre de Reconnaissance de la Nation) a été remise par Gilbert Rouhault, Président des AFN à Mm. Yves Desroches, Berty Douteau, Michel Fillon, Jean-Claude Girardin, Michel Gourdeau, Henri Morineau, Pierre Nadeau et Jean-Claude Rousseau.

Michel Chauveau a été médaillé militaire au Congrès départemental de la FNACA à Buxerolles le 10 avril 2005.

Ce 19 mars, l'association les 3D, s'était jointe aux anciens d'AFN, devant le monument aux morts pour un hommage, et un signe de reconnaissance a été déposé par les enfants. Merci aux responsables et aux enfants !

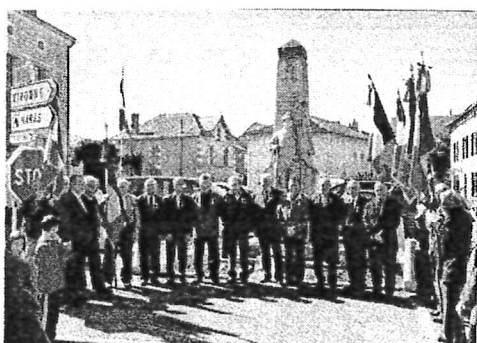


Un vin d'honneur a été offert par le Conseil Municipal, suivi du banquet traditionnel.

Les membres de notre bureau sont reconduits ainsi que nos porte-drapeaux.

A tous, nous présentons nos meilleurs vœux.

Pour le Comité
Le Président
Gilbert Rouhault



Sporting Club de Champagné Saint Hilaire dit « Les Montagnards »

L'année calendaire ne correspondant pas à une saison sportive, (de Juin à Juillet de l'année suivante), nous vous relatons les faits importants de l'année sportive écoulée et ceux de l'année en cours.

Juin 2005, l'équipe Seniors (22 joueurs licenciés) termine la saison 2004/2005 première de sa poule de 6° division et permet d'entamer la saison 2005/2006 (21 joueurs licenciés) en 5° division. Après un début de saison prometteur, les points sont plus difficiles à engranger et le maintien est l'objectif de l'année sportive en cours.

Les équipes de jeunes :

Catégorie moins de 13 ans : Saison 2004/2005 (3 joueurs). Saison 2005/2006 (4 joueurs) jouant en entente avec le Club de Gençay.

Catégorie Benjamins (11/12 ans) : Saison 2004/2005 (11 joueurs). Saison 2005/2006 (9 joueurs).

Catégorie Poussins (9/10 ans) : Saison 2004/2005 (6 joueurs). Saison 2005/2006 (8 joueurs).

Catégorie Débutants (7/8 ans) : Saison 2004/2005 (11 joueurs). Saison 2005/2006 (9 joueurs).

Tous ces jeunes suivent avec assiduité les entraînements du mercredi après midi de Septembre

à Mai et défendent les couleurs de leur commune le samedi après midi avec enthousiasme même lorsque la victoire n'est pas au rendez vous .

Les faits marquants de l'année :

21 Mai 2005, rencontre amicale de football regroupant l'ensemble des joueurs du club rejoint par d'anciens joueurs et suivie d'une soirée avec buffet campagnard à la salle des fêtes.

18/19 juin, enduro pêche au plan d'eau des trois Fontaines avec la participation d'une vingtaine d'équipe pour un 24 heures non stop de pêche.

4 juin 2005, assemblée générale avec élection du tiers sortant et adoption du nouveau statut du Club.

8 octobre 2005, les joueurs benjamins sont ramasseurs de balle pour le match Poitiers/Montluçon.

Deux joueurs Jérémy BACLE et Mickaël SLIMANI sont reçus à l'examen d'éducateur 1° degré départemental de football.

Le président remercie les membres du bureau, les joueurs et les parents accompagnateurs pour toute leur aide afin que notre club puisse vivre et permette à une cinquantaine de jeunes de pratiquer le football.

J. DION

LES AINES RURAUX

L'assemblée générale a eu lieu le 15 décembre 2005 et un nouveau bureau a été élu :

Président	M. Nel MONARD	Vice-Président	M. Claude FILLON
Trésorier	M. Claude FILLON	Trésorier adjoint	M. Victor BONNIN
Secrétaire	Mme Josiane TOUYA	Secrétaire adjointe	Mme Solange GODET

Membres	M. Raymond CHOLET, Mmes Christine GAUD, Pierrette LEVRAULT, Jeannine PAILLET, Odette POUPARD, Josette GAGNAIRE
---------	--

Tous les jeudis après midis, les aînés se rassemblent à la petite salle des fêtes où chacune et chacun se divertit aux cartes, scrabble et jeux divers. Tout « cet effort » est récompensé par une friandise arrosée d'un café, thé ou cidre. Diverses manifestations se dérouleront au cours de l'année 2006 :

Vendredi 13 janvier : concours de belote

Jeudi 2 février : repas des anniversaires

Vendredi 24 mars : concours de belote

Dimanche 26 avril : loto

Jeudi 11 mai : repas des anniversaires

Jeudi 15 juin : repas des aînés

Jeudi 6 juillet : repas champêtre à la base de loisirs

Vendredi 25 août : concours de belote

Jeudi 14 septembre : repas des anniversaires

Jeudi 23 novembre : concours interne de belote

Jeudi 7 ou 14 décembre : assemblée générale

Vu ce calendrier, qui a dit de certains vieux — Oh ! Pardon — certains aînés ne passaient pas de bons moments, alors si vous êtes tentés, venez nous rejoindre ...

Les aînés ruraux de Champagné Saint-Hilaire vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2006.

Le Trésorier

BIEN VIVRE A CHAMPAGNE

Président	Marc PINEAU
Vice-Président	Gilles BLAUDEAU
Secrétaire	Laurence LE GOUEZIGOU
Secrétaire adjointe	Corinne VIDAL
Trésorier	Christophe ARCHAMBAULT
Trésorier adjoint	Jean-Philippe BILLAUDAUD

Notre association est née du souci que nous avons de préserver notre cadre de vie face à la menace de l'installation d'une porcherie industrielle sur caillebotis dans notre commune au lieu-dit « Taillis-Guidon ». Nous ne voulons pas des nuisances engendrés par ce type d'élevage, c'est pourquoi nous développons toute notre vigilance face à ce projet.

Nous n'appartenons à aucun mouvement politique. Notre but

n'est pas de combattre l'agriculture, mais de favoriser la réflexion et défendre des procédés moins polluants : élevages sur paille ou sciure par exemple.

L'année 2005 nous a permis de nous inscrire dans la dynamique communale lors de plusieurs événements :

- participation au marché de Noël,

- participation à la Saint-Gervais,
- organisation du pique nique de la Saint-Jean (la sécheresse ne nous a pas permis de faire un feu) à la base de loisirs.

Cette soirée, toute empreinte de convivialité, a été un succès. Nous vous invitons dès maintenant pour sa prochaine édition : le vendredi 16 juin 2006 à partir de 19 h à la base de loisirs.



L'ASSOCIATION ANDRE LEO

"André Léo (1824-1900), est le pseudonyme de Léodile Béra, née à Lusignan, d'une famille de Champagné-Saint-Hilaire où elle a vécu durant vingt ans de sa jeunesse. Femme de lettres, elle fut aussi une femme de

l'égalité en faveur des femmes, des paysans et des ouvriers. Elle fut l'amie de Louis Michel lors de la Commune de Paris en 1871 durant laquelle elle remplit une mission en faveur de l'éducation obligatoire des jeunes filles"

Quand cette courte biographie sera inscrite dans le **dictionnaire des noms propres** (Larousse ou Robert), l'Association mélusino-champenoise aura réussi à la dégager de l'oubli. Pour cela, elle s'efforce de populariser celle qui a puisé dans la nature de **Champagné** la puissance de sa réflexion, la richesse de ses connaissances et la force de ses convictions.

Le plus visible pour les habitants et les visiteurs de Champagné, c'est le circuit de randonnée pédestre intitulé "**Sur les pas de André Léo**". Celui-ci invite à suivre les haies, à se couler sous les tunnels de feuillages, à s'arrêter devant une source ou une brande. Et ainsi à entrer dans le monde de Chavagny décrit dans son roman "**Un mariage scandaleux**". Il a été inauguré le dimanche 3 juillet 2005 par 120 marcheurs et par les personnalités de la Région.

Mais celle qui fait l'objet d'études universitaires en

Italie, en Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis et bientôt au Japon, celle dont les manuscrits et correspondances ont été recueillies aux Pays-Bas, prend peu à peu sa place en France dans le monde **des gens célèbres** :

1. La belle **biographie** que lui a reconstruite durant dix ans Alain Dalôtel vient de révéler sa valeureuse existence. Intitulée "**La Junon de la Commune**", sa sortie a été saluée par les journaux nationaux comme Libération.
2. Elle aura bientôt son identité apposée à un mur **d'une rue** dans le quartier St Eloi de Poitiers.
3. Son roman "Marianne" dont l'intrigue se déroule à Poitiers et à Paris est en cours de **réédition**.
4. Des contacts ont été pris avec **la bibliothèque universitaire** de Poitiers pour que certains de ses textes théoriques descendent des rayonnages.
5. **Un site informatique** est assuré d'être bientôt proposé dans la toile Internet
6. **Un film** documentaire retraçant sa vie, exposant ses idées et ses combats est envisagé

Non ! l'Association André Léo n'est surtout pas un club privé destiné à encenser une intellectuelle du 19 e siècle!... Elle emploie son bénévolat à mettre la **pensée moderne d'une femme du Poitou** à la disposition de ceux qui aiment réfléchir au monde dans lequel ils vivent. Vous pouvez y adhérer en vous adressant à Pierre Rossignol, Vice-Président, ou à Louis Vibrac, secrétaire adjoint.

A.C.C.A.
A.C.C.A.

Au cours de la saison 2004-2005, se sont déroulées sur le territoire de la commune trois chasses à courre au renard, lièvre et sanglier. Un nombreux public est venu assister à ces manifestations.

Pour la saisie 2005-2006 sont prévus :

- le 5 novembre , le concours St-Hubert, chien d'arrêt regroupant la région cynégétique : Auvergne—Limousin et Poitou-Charentes. Les qualifiés iront disputer la finale nationale en forêt de Rambouillet.
- Le 22 janvier 2006, la chasse à courre au renard.
- Le 29 janvier 2006, chasse à courre au lièvre.
- Le 4 mars 2006, repas.
- Le 18 mars, chasse à courre au sanglier.

RESULTATS DU CONCOURS SAINT-HUBERT ORGANISE A CHAMPAGNE LE 5 NOVEMBRE 2005



*Vainqueur des catégories
Chasseur et*



*Vainqueur de la
catégorie Femme*

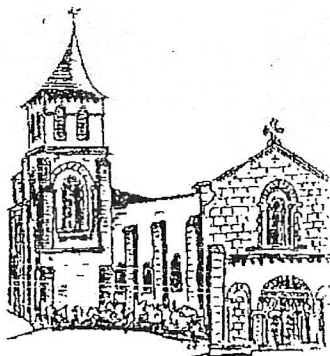


*L'annonce des
résultats devant
l'assemblée*



*Remise du prix au
vainqueur de la
catégorie Champion*

Du nouveau à la communauté locale de Champagné Saint-Hilaire en 2005 !



Le renouvellement des communautés locales du secteur de Gençay a eu lieu cet été et une nouvelle équipe a été nommée au service des paroissiens de Champagné : Marc et Laurence Boinot comme délégués, Solange Godet à la prière, Mireille Chauveau à la Charité et Jean-Pierre Chambon à la vie matérielle. Nous avons pour mission d'impulser une dynamique et d'accompagner les différentes équipes de la paroisse. Chacun de nous peut apporter sa petite pierre pour en faire un lieu vivant et fraternel. Notre communauté sera à l'image de ceux qui y habitent : apportons-lui la chaleur de l'amitié, la richesse de nos petits talents et la joie de la foi. Nous remercions vivement François et Henriette Blaudeau pour les 9 années passées comme responsables de la paroisse et leur

soutien dans ce renouvellement d'équipe.

Nous avons le plaisir d'avoir à nos côtés le Père André Camara, prêtre guinéen qui nous épaula pendant l'absence du Père Raymond Michaud.

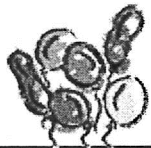
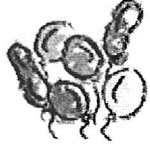

En 2005, la paroisse a entouré 10 baptêmes, 1 mariage et 3 enterrements. La communauté locale accompagne chacun dans ses moments de joie et de douleur.

Liste des personnes à contacter :

- Pour les baptêmes : Mireille Chauveau au 05.49.37.34.13
- Pour les sépultures : François Blaudeau au 05.49.37.30.05

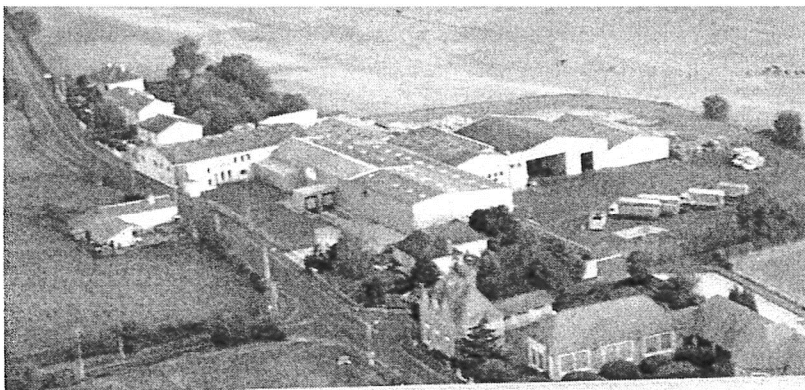
Pour les mariages et toutes autres demandes : Marc et Laurence Boinot au 05.49.52.24.61

CALENDRIER DES FÊTES 2006

<p style="text-align: center;">Janvier</p> <p>Vendredi 6 janvier Vœux du Maire Vendredi 13 janvier Belote des Aînés Samedi 14 janvier Repas des Donneurs de Sang Mercredi 18 janvier Repas des Anciens Dimanche 22 janvier Chasse à courre au renard Samedi 28 janvier Choucroute de la Gymnastique Dimanche 29 Janvier Chasse à courre au lièvre</p>	<p style="text-align: center;">Juillet</p> <p>Dimanche 2 juillet Randonnée pédestre Samedi 8 Juillet Tournoi Beach Volley AMAC Jeudi 13 juillet Feu d'artifice Dimanche 23 juillet Méchoui des DSB</p>
<p style="text-align: center;">Février</p> <p>Jeudi 2 février Repas anniversaire Aînés Samedi 4 février Soirée jeux AMAC Samedi 4 février AFN (tirage des rois) Samedi 11 février Loto DSB Mercredi 22 février Don du sang Dimanche 26 février Loto Comité des Fêtes Mardi 28 février Carnaval</p>	<p style="text-align: center;">Août</p> <p>Mercredi 2 août Don du Sang Dimanche 13 août Repas commémoratif Vendredi 25 août Belote des Aînés</p>
<p style="text-align: center;">Mars</p> <p>Samedi 4 mars Repas de la Chasse Samedi 11 mars Théâtre de la Tuilerie Samedi 18 mars Chasse à courre au sanglier Samedi 18 mars Théâtre DSB à Anché Dimanche 19 mars Repas AFN Vendredi 24 mars Belote des Aînés</p>	<p style="text-align: center;">Septembre</p> <p>Dimanche 3 septembre Méchoui des AFN Samedi 9 septembre Rallye AMAC Jeudi 14 septembre Repas anniversaire des Aînés</p> 
<p style="text-align: center;">Avril</p> <p>Dimanche 23 avril Loto des Aînés</p>	<p style="text-align: center;">Octobre</p> <p>Vendredi 6 octobre Don du Sang Dimanche 8 octobre Loto APE Samedi 14 octobre Bal AFN Dimanche 22 octobre Comité de Jumelage</p>
<p style="text-align: center;">Mai</p> <p>Jeudi 11 mai Repas anniversaire Aînés Samedi 13 mai Aphérèse DSB Samedi 27 mai Repas du Foot Et voyage DSB Dimanche 28 mai Assemblée générale de la chasse</p>	<p style="text-align: center;">Novembre</p> <p>Samedi 4 et dimanche 5 Tournoi de Ping Pong AMAC Dimanche 12 novembre Loto Val des Sources Jeudi 16 novembre Repas anniversaire Aînés Samedi 18 Assemblée Générale DSB</p>
<p style="text-align: center;">Juin</p> <p>Samedi 10 juin Et dimanche 11 juin SAINT GERVAIS Jeudi 15 juin Repas Annuel des Aînes Vendredi 16 juin Pique nique Bien Vivre Samedi 17 juin Saint Romphaire Samedi 17 juin Enduro Pêche Foot* Samedi 24 et dimanche 25 Tournoi de Tennis</p> 	<p style="text-align: center;">Décembre</p> <p>Vendredi 1^{er} décembre Concert Marché de Noël Dimanche 3 décembre Marché de Noël Jeudi 7 ou jeudi 14 Assemblée générale des Aînés Jeudi 21 décembre Aphérèse Vendredi 22 décembre Arbre de Noël APE Dimanche 31 décembre Réveillon Comité des Fêtes</p> 

La S.R.V. ou le développement du râble

S.R.V. Ces trois lettres ont désigné la petite industrie qui s'est épanouie à Champagné-Saint-Hilaire, et qui a laissé ces bâtiments à la Bluterie *, sur lesquels on peut voir aujourd'hui l'enseigne Ets DOUX. Pour beaucoup, elles ont été l'espoir de trouver un emploi sur place, ou à proximité de leur résidence campagnarde. Pour la commune, elles ont permis de rentabiliser l'installation de la station d'épuration et de recevoir d'importants impôts locaux.



Elles associent deux hommes qui ont, durant un quart de siècle, jumelé leur esprit d'entreprise pour rendre performant leur abattage de lapins et de chevreux : Messieurs **Rousseau** et **Vergnaud**.

L'EPOQUE HEROIQUE

Comme pour toute naissance, celle de la Société Rousseau Vergnaud est due à la fois à des conditions fécondes et à un peu de hasard heureux.

Le hasard, c'est la nomination de Mme Rousseau comme Directrice de l'Ecole publique de Champagné-Saint-Hilaire. Son mari l'a suivie et comme son père abattait les volailles à Availles-Limousine, il a pensé installer un atelier semblable dans sa nouvelle commune. C'était le petit local qui se trouvait sur le site occupé par l'espace vert à côté du court de tennis, et qui a été démoli récemment. Pierre Rossignol se souvient avec émotion, qu'étant élève de l'école (qui avait dû investir l'ancienne salle des fêtes pour cause de gros effectifs), il aimait voir passer le camion de M. Rousseau plein de plumages caquetants.

Les conditions fécondes sont constituées par la structure de l'agriculture poitevine après la Seconde Guerre Mondiale. La règle majeure était encore la petite exploitation pratiquant la polyculture, une partie de la production servant à la consommation familiale. L'élevage de basse-cour y avait un rôle important et c'était en général le domaine de la fermière. Sa production faisait largement les frais des repas offerts aux voisins qui participaient au battage des céréales, mais aussi ses surplus étaient commercialisés au marché voisin. *"La vente des oeufs, de la volaille et des lapins était le salaire de la femme"* résume M. Vergnaud.

Il suffit de se remémorer les anciennes foires de Gençay avec leur vaste carreau de volaille et de lapins pour comprendre que le climat - économique et météorologique- était effectivement favorable à l'implantation dans le canton d'un atelier de volailler qui allait porter au-delà des fermes et dans les villes, les produits de basse-cour.

En 1947/48, le jeune Hubert Vergnaud est le seul employé de M. Rousseau. Mais il n'a pas encore fait son service militaire et la guerre d'Algérie lui vaut d'être rappelé 18 mois après sa libération. De sorte qu'il ne peut échapper aux obligations nationales qu'à la fin de 1956.

Le choix qu'il avait fait de son régiment "les parachutistes à Tarbes" révèle deux traits saillants de son caractère : l'acceptation, voire le goût du risque, et la ténacité qui le pousse à aller jusqu'au bout de son option.

Ils vont être appliqués dès son retour d'Algérie dans le métier qu'il a choisi. Dès 1957, il s'engage avec sa jeune femme, dans une affaire en gérance à Saint-Genest-d'Ambière entre Châtellerault et Lençloître. C'est alors un labeur de forcené qui raccourcit les nuits et met à mal la vie de famille : dans la semaine, il faut collecter la volaille, procéder à l'abattage et au conditionnement ; le week-end, il faut aller livrer à Paris et dans la région parisienne les commandes des bouchers détaillants.

Fort de son expérience, Hubert Vergnaud projette de créer à Mauny, chez son père, une entreprise semblable, à son compte. Mais très vite, il se range sagement à l'avis de son ancien patron, M. Rousseau : *"Plutôt que de se concurrencer, mieux vaut coopérer et unir ses efforts !"* C'est ainsi que naît la Société Rousseau Vergnaud.

Le bâtiment du bourg alors ne suffit plus. Et comme le haras de Edmond de Rothschild liquide ses activités et ses biens, les entrepreneurs se portent acquéreurs de *"la grange à Rothschild"*. Perpendiculaire à la route de Vivonne, elle se situait à l'emplacement des bureaux actuels. Les 180 000 F. demandés par les hommes d'affaires de Rothschild durent être empruntés à la Banque Populaire de Civray. Mais la SRV venait de se donner les moyens de devenir une petite entreprise industrielle. C'était en 1967.

LA PERIODE DE DEVELOPPEMENT

Oh ! les débuts sont encore modestes et les activités multiples. Les oeufs par exemple font l'objet d'un conditionnement -calibrage, mirage, emballage- avant d'être vendus notamment sur les bancs des halles de Poitiers.

L'abattage de lapins est d'autant mieux indiqué que Champagné n'est pas très éloigné de Couhé - Véraç dont le canton passe dans la région pour l'un des plus peuplés en mères- lapins.

En rendant obligatoire l'abattage des animaux selon des normes d'hygiène et de morale, les règlements européens donnent l'occasion à la SRV de se moderniser et de s'étendre. Cela va demander quelques déplacements vers le Ministère de l'Agriculture peu pressé d'agréer des plans qui risquent d'entraîner une demande de subvention. Mais la Société est en mesure de s'autofinancer et dès lors, les entreprises Gaillard et Rouillard, Boucher de Civray, Tam de Joussé peuvent démolir les cloisons, installer une chaîne et ainsi transformer les installations précaires en un abattoir performant.

Durant ces travaux, la mission de l'entreprise doit se poursuivre, et sa première secrétaire Mme Françoise Mathieu, née Vuzé, doit souvent oeuvrer dans la poussière.

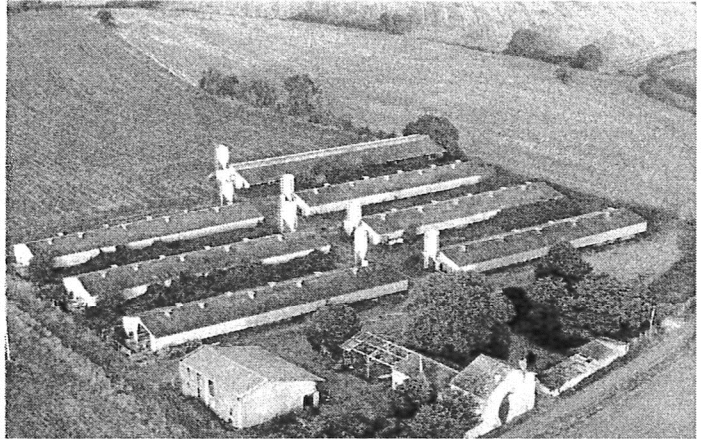
Cette extension est devenue une nécessité car la SRV dispose d'un autre "gisement" d'animaux dont la viande commence à être appréciée : **les chevreaux**. La production de la région est sans doute la plus importante de France, et même si l'abattage n'est que saisonnier, car la production de chevreaux ne s'étend au maximum que d'octobre à mai, il rentabilise la chaîne. Celle-ci doit être d'autant plus performante que la SRV s'est trouvée un marché très intéressant pour les lapins comme pour les chevreaux, celui de **l'Italie du Nord**. Et cela grâce en partie au percement du tunnel sous le Mont Blanc qui s'est achevé en 1965. On peut dire qu'une des premières denrées à passer de France en Italie par ce nouveau passage est sans doute la viande issue des abattoirs de Champagné-Saint-Hilaire.

Une caractéristique de l'entreprise industrielle, c'est que si elle ne prend pas de l'extension, elle entre en régression : l'équilibre définitif n'existe pas en économie. Il faut donc sans cesse s'adapter aux conditions de production des animaux et aux variations du goût de la clientèle. Pour cela, il ne faut pas avoir peur d'innover et d'investir en même temps que de partir toujours à la recherche de nouveaux marchés.

Sans cesse, la chaîne est réaménagée, rallongée pour augmenter sa capacité : au tout début, la cadence était de 600, à la fin de la SRV, elle était montée à **2400 lapins à l'heure**.

Sur le plan de la collecte des lapins, la SRV devait s'adapter à l'évolution de la production, c'est à dire à la chute des exploitations traditionnelles. Celle-ci s'explique en particulier par les dégâts causés dans les clapiers par la maladie appelée myxomatose. Le recensement de l'agriculture en 1988 montre que dans le Poitou-Charentes le cheptel a baissé de 31,3% dans les dix dernières années et que la tendance est à la production en élevages rationnels dont certains vont jusqu'à deux cents lapins. Il faut donc ratisser large et les camions de la SRV * sillonnent les routes de la Vienne, de l'Indre et Loire, des deux Charentes, des Deux-Sèvres surtout, et parfois même de la Vendée.

En plus, pour assurer un approvisionnement certain, l'entreprise crée des batteries d'élevage sur le site de Taillis Guidou *. Les jeunes lapins de 4 à 5 semaines sont achetés dans les fermes et sont engraisés dans des cellules qui poussent comme des champignons : en quatre ou cinq ans, ce sont cinq bâtiments qui sont mis en oeuvre, où travaillent la famille Thévenet et Claudy Redin.



En 1988, ce n'est plus la production qui pose problème, mais plutôt la consommation. C'est la crise ! La viande de lapin est perçue comme viande du pauvre, peu festive, peu appréciée des jeunes, et dans ce domaine la mondialisation exerce aussi son influence immédiate : des tonnes de lapins sont importées de Chine et d'Europe de l'Est.

Le Poitou s'est organisé en créant le Bureau Régional Interprofessionnel du Lapin. La SRV, elle, réagit en se restructurant : elle investit dix millions de francs pour se lancer dans une gamme de plats cuisinés frais sous vide appelée "les Toquines" et dans le lapin en kit proposé sur le marché de la grosse distribution sous la marque "le Jeannot". Les "Toquines" sont sous-traitées par une société de Rochefort, le "Jeannot" est découpé sur place et mis sous film, prêt à cuire. L'objectif de la SRV est d'être capable d'accéder au marché de la grande et de la moyenne distribution, ainsi que le marché européen pour atteindre une échelle qui la mette à l'abri des risques de surproduction.

Le Poitou s'est organisé en créant le Bureau Régional Interprofessionnel du Lapin. La SRV, elle, réagit en se restructurant : elle investit dix millions de francs pour se lancer dans une gamme de plats cuisinés frais sous vide appelée "les Toquines" et dans le lapin en kit proposé sur le marché de la grosse distribution sous la marque "le Jeannot". Les "Toquines" sont sous-traitées par une société de Rochefort, le "Jeannot" est découpé sur place et mis sous film, prêt à cuire. L'objectif de la SRV est d'être capable d'accéder au marché de la grande et de la moyenne distribution, ainsi que le marché européen pour atteindre une échelle qui la mette à l'abri des risques de surproduction.

" La Société Rousseau Vergnaud à Champagné-Saint-Hilaire [...] appartient aux trois plus grands abatteurs-transformateurs de Poitou-Charentes mais aussi d'Europe après Loeul et Piriot à Thouars " Voilà ce qu'écrit Odile Peyroux dans le journal édité par la Région en 1990.

Elle ajoute qu'avec une capacité d'abattage de 78000 bêtes, elle en abat 50 000 par semaine, mais que la restructuration devrait permettre d'atteindre jusqu'à 120 000 bêtes. Au tournant de la dernière décennie du 20e siècle, c'est donc l'image d'une entreprise prospère que la journaliste nous donne de la SRV : la progression de l'abattage est de 25% depuis trois ans ; le volume de chambre froide atteint 1000 m³ ; elle emploie **quatre-vingts personnes** sur le site de la Bluterie, à Champagné, une main d'oeuvre efficace ; elle avoue un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 millions de francs dont 30% à l'exportation : la viande préparée à Champagné va alimenter les marchés de Suisse, d'Allemagne, de Grèce et d'Espagne. L'Italie du Nord est sans doute le marché extérieur le plus actif. Les lapins et surtout les chevreaux de Champagné sont appréciés à Milan, à Turin, à Venise et grâce à d'excellents partenaires italiens, c'est un marché sûr !

LE TEMPS DES DOUTES

C'est pourtant à cette époque que les deux entrepreneurs pensent à se retirer des affaires. C'est vrai que leur âge est celui où l'on peut envisager de prendre sa retraite. Mais c'est aussi un âge où l'on n'a plus trop envie de batailler.

Or l'évolution du commerce a consacré la victoire des grands groupes qui contrôlent les grandes surfaces : Leclerc, Auchan, Carrefour ... Il n'est pas possible d'échapper à leur domination qui prend des allures de monopole. " Alors qu'il y avait un acheteur de viande de basse-cour par grande surface, les hypermarchés ont groupé leurs achats, au point qu'il n'y a plus que 5 acheteurs au niveau de la France " explique Hubert Vergnaud.

Dans ces conditions, comment satisfaire leurs exigences sans mettre en péril la comptabilité de l'entreprise ? Il faut vendre à des prix qui réduisent les marges ! Il faut discuter devant une commission d'achat qui demande les fameuses ristournes arrière ! Il faut, selon leur désir, livrer à tel ou tel magasin du groupe !

Inutile de dire que quand Transagra, une union de coopératives du département du Cher a offert d'acheter l'entreprise, et a même supplié qu'on la lui vende, il était tentant de répondre favorablement. Seulement cet achat s'inscrivait dans le projet de créer un grand groupe volailler pour assurer un débouché à leur production céréalière et l'inexpérience dans le domaine du lapin conduisit en deux ans, à l'échec.

C'est le **Groupe Doux** * qui a finalement racheté la SRV. Il est le leader en Europe du secteur de la volaille et le troisième producteur dans le monde avec un effectif salarié de 13 000 personnes dont 7300 en France. Le Groupe Doux est en effet de stature internationale avec ses 9 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1999, ses usines en Espagne, au Portugal, au Brésil, aux Etats-Unis même, et sa marque célèbre du "*Père Dodu*".

C'est le père de Charles Doux, le géant qui est aujourd'hui aux commandes du Groupe, qui en 1955 a donné le départ à une fantastique extension, à partir d'un abattoir de volailles dans le Finistère. Spécialisation dans l'exportation des poulets congelés, construction d'usines modernes à Châteaulin où s'implante le siège social et à Quimper, achat de sociétés de production et de commercialisation de produits élaborés de volaille ... peu à peu le Groupe Doux se consolide, se diversifie, se mondialise.

L'achat de l'ancienne SRV de Champagné a été réalisé par Charles Doux suite à "*un coup de coeur*" : dans sa recherche à s'implanter ailleurs que dans la Bretagne saturée par l'élevage, il trouvait là une entreprise d'abattage de lapins qui lui rappelait son premier métier.

La trentaine sportive, affable mais technique, passionné dès ses études par l'agroalimentaire, M. Guillaume Bluteau a été promu Directeur de l'usine. Bien soutenu par le Groupe, il s'efforce avec sérieux, de réaliser les objectifs fixés au site de Champagné :

- Dans un premier temps, réduire l'abattage pour ne pas avoir trop de difficultés d'écoulement, surtout en été. Il y a quatre ans, 40 à 45 000 lapins étaient abattus par semaine, à présent il n'y en a plus que 20 000 environ. La chaîne reste pourtant capable de tenir la cadence de 2400 lapins à l'heure, mais elle est réduite pour maintenir la productivité avec moins d'employés : **53 personnes** actuellement font fonctionner l'entreprise.

- Peu à peu, pour maintenir des performances concurrentielles et pour satisfaire aux audits des clients comme l'**Armée**, et les groupes **Auchan** et **Elior**, accomplir des rénovations. Le système opératoire pour le traitement des lapins reste très bon, mais l'usine forme un ensemble de bâtiments composites, construits par ajouts successifs, si bien que les espaces spécialisés souffrent d'un manque d'ampleur et de différences de niveau.

En final, il s'agit pour le lapin de stabiliser les ventes à défaut de les faire progresser. L'usine de Champagné peut compter sur les efforts déployés par le groupe pour inciter par ses campagnes à manger du lapin aussi bien que du porc. Pour le chevreau, il s'agit de conserver cette belle place de Numéro 2 français, avec 180 à 190 000 bêtes abattues contre 260 à 270 000 chez Loeul et Pirirot à Thouars.

La mondialisation dont on parle tant avec angoisse, a donc du bon pour Champagné-Saint-Hilaire ! De la viande de lapin traitée à la Bluterie, est consommée en Allemagne, en Suisse notamment ; celle de chevreau part en Italie mais aussi en Espagne, au Portugal. Et cela donne quelques "*royalties*" bien utiles à la commune et un peu d'emplois dans notre zone rurale.

L. VIBRAC

LE GUETTEUR HORIZONTAL

La verte ligne d'horizon
 Qui tourne autour de ma maison,
 Soutient la céleste coupole
 Où se déroulent des jeux drôles :

Ne cesse leur cri croassant
 Que quand s'allume le croissant
 De la lune, qui me dessine
 Bouche ou bonnet de Colombine.

Depuis mars, je guette, patient,
 La longue étrave du printemps
 Que dessinent les oies sauvages
 Tractant l'espoir dans leur sillage.

Je cherche là-haut, le crayon
 Qui trace sur le bleu profond
 Un long trait blanc, vite effacé,
 Puis qui vrombit sur son tracé.

Sur mon fauteuil de **myopathe**,
 J'ai des ardeurs de mille-pattes
 Non ! le cercle de l'horizon
 N'est pas pour moi, mur de prison...

L'hiver, sous l'ample édredon
 De nuages, couleur de plomb,
 Crie la sarabande des groles
 Vêtues de noires camisoles.

Ou le gouffre du firmament
 Et son semis étincelant
 Offre à la nuit sèche et glacée
 D'illuminer sa voie lactée.

J'aime la houle des mers blondes
 Balancée par le vent qui gronde,
 Assaillant partout les buissons
 De leurs promesses de moissons.

Quand le soleil est de saison
 J'attends qu'il teinte l'horizon
 Des mauves radieux de l'Aurore,
 Où la lune s'attarde encore.

Il fait surgir, en magicien,
 Oiseaux, orages musiciens,
 Eclairs, avions, ou météores ...

Avant de m'envoyer la Mort !

Louis Vibrac - 24 novembre 2005

Ce texte se veut un hommage à ceux que la bonne Dame Nature n'a pas su doter des mêmes muscles que leurs semblables, sauf un !... le Coeur qui est aussi un coffret rempli de beaux sentiments.

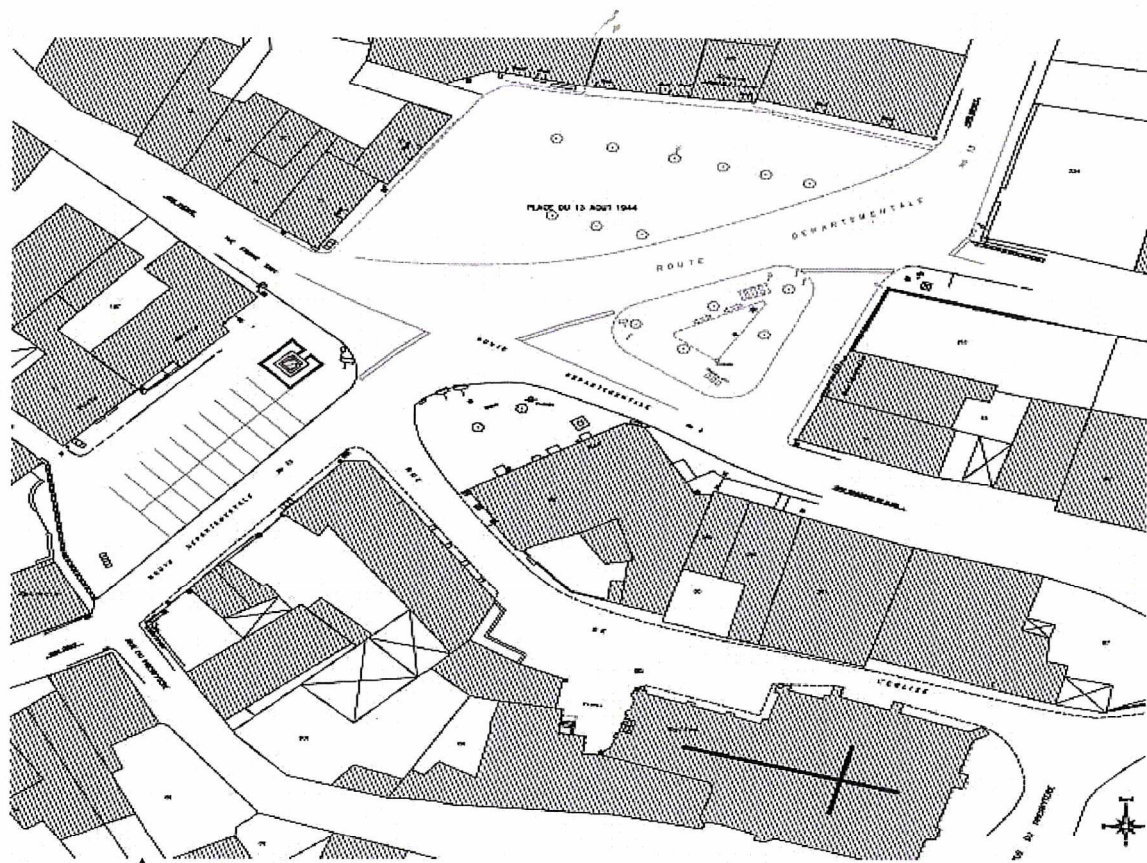
Le « Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres » du 9 juillet 1886

On nous écrit de Champagné Saint-Hilaire, le 17 juin :

« Hier, une vingtaine de chasseurs et une trentaine de rabatteurs se trouvaient réunis aux Bugé (Commune de Champagné). Il s'agissait de débarrasser le pays d'une famille de loups qui s'était établie depuis quelque temps dans les bois du Bugé. Malgré l'écrasante chaleur et l'urgence des travaux des champs, tous les villages environnants avaient prêté leur concours. On savait que l'on avait affaire à un grand loup, à sa louve et à cinq louvards. Cela valait la peine de se déranger. Les chasseurs se sont bientôt postés, et les rabatteurs, dans un ordre parfait, ont cerné le bois.

Les loups, vigoureusement poussés par les chiens de M. Rojou du Chatelet (commune de Romagne) ont débouché sur la ligne des tireurs. Le grand loup et les cinq louvards sont restés sur le terrain. Ils ont été tués par Mm. Rojou, Decombe, Lacroix et Mériguet. Seule, la louve, grièvement blessée par M. Patrault fils, a réussi à franchir l'enceinte des tireurs.

En somme, le succès a dépassé nos espérances, et pourtant l'on sait que les chasseurs espèrent beaucoup. C'est une bonne journée et une journée bien employée, dont on se souviendra longtemps à Champagné.



Actuel

PLANS DU CENTRE BOURG

Après travaux

